

	Bulletin de Santé Publique du Mali (BSP-Mali)	Recommandations aux auteurs et rédacteurs	
		Révision #	2
		Date d'entrée en vigueur	24 Juin 2025
Propriétaire	INSTITUT NATIONAL DE SANTE PUBLIQUE (INSP)	Date de la dernière révision / mise à jour	31 Décembre 2025
		Approuvé par	CG BSP-Mali

LA POLITIQUE EDITORIALE DU BSP-Mali

La mission principale du Bulletin de santé publique du Mali (BSP-Mali) est de fournir au public des informations fiables et actualisées sur les questions de santé publique qui touchent la population malienne, en intégrant l'approche « One Health » afin d'améliorer la santé de la population. Il s'agit du principal canal de communication du ministère de la Santé pour diffuser en temps utile des informations fiables, précises, objectives et utiles afin d'améliorer la santé publique. L'équipe de publication du BSP-Mali accueille favorablement les soumissions originales liées aux domaines de la santé publique.

Les auteurs sont invités à suivre attentivement les directives ci-dessous avant de soumettre leurs manuscrits.

Pertinence : ce critère évalue la pertinence du sujet abordé dans l'article par rapport à la mission du Bulletin de Santé Publique du Mali (BSP-Mali) et aux attentes du public cible.

Originalité : avant de soumettre un manuscrit au BSP, les auteurs doivent s'assurer qu'il n'a pas été soumis ou publié ailleurs.

Qualité : les manuscrits soumis doivent respecter une rigueur méthodologique, présenter des conclusions valides et des données précises.

Actualité : les données épidémiologiques/épizootiques/épiphyties ne doivent pas dater de plus de douze mois au moment de la soumission, les données provenant des systèmes de surveillance ne doivent pas dater de plus de dix ans et les autres données ne doivent pas dater de plus de trois ans.

Clarté : les articles doivent respecter les principes d'un langage clair et concis. Ils doivent être organisés de manière logique en tenant compte du lecteur, utiliser un langage adapté au public cible et minimiser l'utilisation d'acronymes et d'initiales.

Innovation : les articles doivent mettre en avant les nouvelles informations et solutions, la créativité, les approches ou les technologies locales ou nationales susceptibles d'avoir un impact sur la santé publique.

Plagiat : l'équipe éditoriale utilisera un logiciel anti-plagiat pour vérifier tous les articles soumis. Le contenu original doit représenter plus de 85 %. En cas de plagiat supérieur à 15 %, l'article sera rejeté.

Utilisation de l'Intelligence Artificielle (IA) : les auteurs doivent préciser s'ils ont utilisé ou non l'IA comme outil d'aide à la rédaction de leurs manuscrits. Toutefois, la responsabilité scientifique incombe à l'auteur et l'IA ne peut pas être mentionnée comme auteur.

Conflit d'intérêts : Les auteurs sont tenus de déclarer tout conflit d'intérêts, y compris financier ou autre, dans le manuscrit. BSP-Mali décline toute responsabilité en cas de violation des règles éthiques relatives aux conflits d'intérêts commise par les auteurs avant et pendant le processus de publication. Les auteurs de chaque article sont les seuls responsables juridiques de l'exactitude des déclarations de conflits d'intérêts publiées dans BSP-Mali.

Responsabilité : Tous les auteurs doivent assumer la responsabilité de la version publiée de l'article. Ils doivent être en mesure de défendre leurs contributions de manière indépendante. Collectivement, les auteurs doivent être en mesure de défendre la conception, l'exécution et les conclusions de l'article.

Considérations éthiques : BSP-Mali ne publie que les articles qui ont été autorisés conformément aux politiques du ministère de la Santé. Cette politique s'applique aux manuscrits soumis par des auteurs issus d'entités nationales. Avant de soumettre des articles pour publication, les contributeurs doivent s'assurer que ceux-ci ne présentent aucun conflit d'intérêts et qu'ils ont reçu l'autorisation expresse des entités auxquelles ils appartiennent.

Critères de reconnaissance en tant qu'auteur ou coauteur : Comme remandé par l'ICMJE, la paternité d'un article est basée sur les 4 critères suivants (i) Contributions substantielles à la conception ou à la mise en forme de l'ouvrage ; ou à l'acquisition, l'analyse ou l'interprétation des données pour l'ouvrage ; (ii) Rédaction du travail ou révision critique de son contenu intellectuel important ; (iii) Approbation finale de la version à publier ; et (iv) Acceptation d'être responsable de tous les aspects du travail en veillant à ce que les questions liées à l'exactitude ou à l'intégrité de toute partie du travail soient correctement examinées et résolues. Toutes les personnes désignées comme auteurs doivent répondre aux quatre critères.

Personnes ne pouvant être mentionnées comme auteurs : Les personnes ne seront pas considérées comme auteurs uniquement en raison de leur position au sein d'une organisation ou de leur participation à une réunion. De même, la participation à la collecte de fonds, à la collecte de données ou à la supervision générale du groupe de recherche n'est pas suffisante pour être considéré comme auteur.

Calendrier de soumission, d'acceptation et de publication : BSP-Mali est publié trimestriellement. Le calendrier de publication est établi en début d'année, avec des dates limites pour la soumission, la révision et la publication de chaque numéro. Toutefois, l'équipe éditoriale peut décider de publier les articles acceptés avant la date prévue dans le calendrier de publication habituel.

Soumission en ligne : Les auteurs sont invités à soumettre leurs manuscrits via notre plateforme en ligne <https://bspmali.ml>. Toutes les soumissions doivent être accompagnées d'une lettre de motivation indiquant :

- le type de manuscrit soumis ;

- une déclaration confirmant que le manuscrit n'a été soumis à aucune autre revue ;
- la confirmation de l'approbation éthique, le cas échéant.

Types de manuscrits acceptés par BSP-Mali : Les types d'articles suivants sont publiés dans BSP-Mali :

- a) articles de recherche originaux ;
- b) des rapports complets ;
- c) articles d'investigation sur les épidémies/épizooties/épiphytoses et autres événements de santé publique ;
- d) notes d'orientation sur les politiques de santé publique ;
- e) notes de terrain ;
- f) notes de synthèse sur la situation épidémiologique/épizootique/épiphytologique et autres événements liés à la santé publique, ainsi que des analyses intra/post-action ;
- g) avis aux lecteurs ;
- h) commentaires et éditoriaux ;
- i) fiches techniques.

Frais de publication : actuellement, il n'y a pas de frais de soumission ou de publication pour les articles acceptés.

Processus d'évaluation des manuscrits

- a) **Évaluation interne :** lors de l'évaluation initiale, le rédacteur en chef examine les manuscrits soumis et évalue leur conformité avec les normes de BSP-Mali, la qualité du langage scientifique utilisé et les méthodologies de recherche appliquées. A cet effet sous l'autorité du rédacteur en chef, deux à trois agents de rédaction examineront l'originalité et la pertinence du manuscrit conforme à la politique éditoriale du BSP-Mali et proposeront des relecteurs pour l'évaluation par les pairs du manuscrit. Un retour est fait à l'auteur dans un délai de 3 jours maximum sur la suite de sa soumission au BSP-Mali.
- b) **Évaluation par les pairs :** chaque manuscrit soumis est évalué par au moins deux évaluateurs experts dans le domaine concerné. Les évaluateurs choisis par le rédacteur en chef examinent les soumissions et conseillent les auteurs et le comité de rédaction sur la qualité du manuscrit. Ils fournissent des avis écrits qui permettent à ces derniers de prendre une décision quant à la publication de l'article soumis et fournissent également aux auteurs des informations qui les aideront à améliorer le manuscrit.

NB : Dans le cadre des procédures d'évaluation normales, les évaluateurs disposent d'un délai maximum d'une à deux semaines pour soumettre leurs évaluations et recommandations aux

rédacteurs en chef. Ils seront contactés à des intervalles variables en fonction de la réception des manuscrits concernés. Afin de garantir l'impartialité de l'évaluation, les processus d'évaluation de BSP-Mali fonctionnent selon une approche/politique « double aveugle » : l'identité de l'auteur ou des auteurs et celle de l'évaluateur ne seront pas révélées à l'autre partie.

Liens utiles :

Bulletin de santé publique (centre de ressources techniques) <https://phbhub.org/>

Comité international des rédacteurs de revues médicales (<https://www.icmje.org/recommendations/browse/roles-and-responsibilities/defining-the-role-of-authors-and-contributors.html>),

Principes de transparence - <https://www.erudit.org/public/documents/transparenceDOAJ.pdf> ;